

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire est tenu de répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, le délai de réponse est porté à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il est aussi prolongé de 15 jours si l'exploitant profite d'un rendez-vous sur site avec vous pour effectuer des mesures précises de localisation.

Exploitant :



Destinataire :



Complément d'adresse :



Numéro / Voie :



Lieu-dit / BP :



Code Postal / Commune :



Pays :

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : N° affaire du responsable du projet :
 Date de la déclaration : / /
 Responsable du projet, personne morale : Responsable du projet, personne physique : Déclaration conjointe DT/DICT :

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : _____
 Pays : N° SIRET :
Représentant du responsable du projet
 Dénomination :
 Complément / Service :
 N° : Voie :
 Lieu-dit / BP :
 Code postal : Commune :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax₍₁₎ :
 Courriel :

Emplacement du projet

Adresse₍₂₎ : CP : Commune principale :
 Nb de communes : (2) : facultatif si carte dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe) de réception du récépissé souhaité :
 Si mode de réception par voie électronique, précisez :
 Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur :
 Souhait de plans vectoriels : au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux₍₃₎ :
 Décrivez le projet :
 Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non
 Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : cm
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens prévue pour le commencement des travaux : / Durée du chantier : jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet

(à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non
 Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) :
 Date des investigations complémentaires :
 Investigations susceptibles de nécessiter une DI :
 Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises :

Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire :
 Signature :

Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : N° affaire de l'exécutant des travaux :
 Date de la déclaration : / /
 Nature de la déclaration (voir les codes au verso) :

Exécutants des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
 Complément / Service :
 N° : Voie :
 Lieu-dit / BP :
 Code postal : Commune :
 Pays : N° SIRET :
 Personne à contacter :
 Tél. : Fax₍₁₎ :
 Courriel₍₁₎ :

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse₍₂₎ : CP : Commune principale :
 Nb de communes : (2) : facultatif si carte dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
 Si mode de réception par voie électronique, précisez :
 Capacité d'impression des plans : Taille : Couleur :
 Souhait de plans vectoriels : au format :

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux₍₃₎ :
 Décrivez les travaux :
 Techniques utilisées₍₃₎ :
 Autre, précisez la technique :
 Precisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : cm
 Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux :
 Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : Oui Non
 Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : cm
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens :
 Date prévue pour le commencement des travaux :
 Durée du chantier : jour(s)

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
 Signature :

Nombre de pièces jointes, y compris les plans :

Rubrique « Destinataire »

La consultation du téléservice "www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr" ou d'un prestataire de service conventionné par l'Ineris, obligatoire avant toute DT et DICT, permet d'obtenir la liste de tous les "destinataires" auxquels la déclaration doit être adressée, ainsi que leurs coordonnées. Toutefois, l'envoi de la DICT n'est pas obligatoire auprès des "destinataires" exploitants ayant indiqué dans leur réponse à une DT de moins de 3 mois ne pas être concernés et n'ayant envoyé aucun rectificatif dans ce délai.

Rubrique « Nature de la déclaration »

La liste ci-dessous permet de préciser la nature de la déclaration dans le cadre prévu à cet effet. Le report du code dans la rubrique suffit.

Liste des déclarations	Code
Déclaration initiale	INITIAL
Déclaration liée à une investigation complémentaire	INVEST
Déclaration renouvelée suite à travaux non entrepris dans un délai de 3 mois	3MR
Déclaration renouvelée suite à interruption de travaux supérieure à 3 mois	INTERUP
Déclaration renouvelée si la durée des travaux est supérieure à 6 mois	6MR

Rubrique « Souhaits pour le récépissé »

Les récépissés numériques sont fournis dans les formats pdf et xml.

Les listes ci-dessous permettent de préciser les souhaits concernant le récépissé et les plans dans les cadres prévus à cet effet.

Mode de réception du récépissé	Capacité d'impression des plans	NB : Les plans numériques sont fournis dans les formats pdf ou jpg ou tiff. Vous pouvez néanmoins demander à l'exploitant de vous fournir des plans numériques vectoriels, sans garantie de réponse.	Format des plans vectoriels
Par courrier	A4 A3 A2 A1 A0		DXF
Par fax			SHAPE
Par voie électronique			MIF/MID

Rubrique « Nature des travaux » et « Techniques utilisées »

Les listes ci-dessous permettent de préciser la nature des travaux envisagés et les techniques de travaux utilisées dans les cadres prévus à cet effet. Le report du ou des code(s) dans les rubriques suffit.

Liste des travaux	Code	Liste des techniques de travaux souterrains sans tranchée	Code	Liste des autres techniques	Code
Construction	CNS	Battage de tube ouvert	BTO	Brise-roche	BRO
Construction spéciale (ERP, IGH, ICPE)	CSP	Découpe de branchements	DBR	Echafaudage	ECH
Curage de fossés/de berges	CUR	Extraction de tubes par traction	TRA	Engin élévateur	ELE
Décapage, profilage de chaussées	DEC	Fonçage de tubes	TUB	Engin vibrant	VIB
Démolition	DEM	Fonçage statique de barres pilotes	STA	Explosif	EXP
Drainage, sous-solage	DRA	Forage à la tarière	TAR	Grue	GRU
Élagage avec branche au delà des distances de sécurité du code du travail *	ELG*	Forage dirigé	FOD	Manuel ou manutention d'objets ou de matériel	MAN
Élagage avec branche en deçà des distances de sécurité du code du travail *	EBL*	Fusée ou ogive	FUS	Pelles mécaniques et mini-pelles	PEL
Élagage d'arbre enchevêtré dans réseau isolé *	ERE*	Mange-tube par battage	MTB	Raboteuse, trancheuse, recycleuse stabilisatrice	RTR
Emploi de source de chaleur	ESC	Microtunnelier	TUN	Technique douce (camion aspirateur...)	TED
Forage horizontal ou oblique	FOH	Tubage par éclatement	ECL	Autres engins de chantier	ENG
Forage vertical / Carottage	FOV				
Pose ou réparation de réseaux de chaleur	CHA				
Pose ou réparation de réseaux souterrains (hors réseaux de chaleur)	SOU				
Remblaiement	RBL				
Terrassement, fouille, excavation	TER				
Travaux en fouille déjà ouverte *	OUV*				
Travaux sans terrassement ni fouille ni enfouissement *	SFP*				
Autres	OTR				

*Concernent des travaux strictement aériens

Rubrique « Investigations complémentaires »

La liste ci-dessous permet de préciser la raison de la demande ou de l'absence de demande d'investigations complémentaires dans le cadre prévu à cet effet. Le report du code dans la rubrique suffit.

Investigations avant travaux obligatoires	Code	Investigations avant travaux NON obligatoires	Code
Cartographie de classe B	CARTOB	Cartographie de classe A	CARTOA
Cartographie de classe C	CARTOC	Dispense d'investigations et clause dans le marché	DISPEN
Absence de cartographie	ACARTO	Investigations complémentaires malgré dispense	INVEMD